



## Besoin d aide pour succession

Par **caramel2612**, le **05/05/2010** à **23:49**

Bonjour,

bonjour voila j expose mon probleme nous sommes 2 enfants issus d un premier mariage mon pere c est remarié ( sans contrat de mariage ) y a 10 ans il a eu avec sa nouvelle femme une fille qui va avoir 18 ans . mon pere est decédé nous ne nous parlions presque pas je n ai pas pu aller a l enterrement car enceinte de 8 mois et demi ! mon frere a ete a l enterrement il est revenu ecoeuré la famille la mis a l ecart a l eglise personne a cité nos prenomms ( enfants du premier mariage )et meme pas de ca petite fille.je voudrais savoir quel va etre la suite ? car on nous a dis qu on aller etre convoqué chez le notaire quel sont nos droits?nous allons etre convoqué dans combien de temps? etant donné que mon pere a touché un gros heritage de ma grand mere il y a 6 ans ! j ai vu aussi que ma mere doncex femme de mon pere aurais peut etre droit a la moitié d une pension retraite nous somme un peu perdu sa femme nous met a l ecart de tout ce n est meme pas elle qui nous a prevenu du decés de notre pere c est un ami de la famille qui nous la dis nous somme degouté de la reaction de notre belle mere et nous avons besoin d aide en urgence merci d avance